

**MAIRIE DE SAINT ÉTIENNE DE CHIGNY
(37230)**



**Liste des délibérations
Conseil municipal du 4 mai 2023**

Publié conformément à l'article L.2121-25 du code Général des Collectivités Territoriales

Délibération 202304030 : Adoptée

Procès-verbal de la séance du 30 mars 2023

Délibération 202304031 : Adoptée

Motion

Délibération n° 2023-04-032 : Adoptée

Tours Métropole Val de Loire – approbation des transferts de charges pour 2023 entre la Commune et la Métropole

Délibération n° 2023-04-033 : Adoptée

Règlement intérieur du service périscolaire à compter du 1^{er} septembre 2023

Délibération n° 2023-04-034 : Adoptée

Règlement de service Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) à compter du 1^{er} septembre 2023

Délibération n° 2023-04-035a : Adoptée

Temps d'activités périscolaires et garderies

Délibération n° 2023-04-035b : Adoptée

Instauration d'un tarif spécial pour goûter non rendu

Délibération n° 2023-04-035c : Adoptée

Tarifs du service de transport scolaire

Délibération n° 2023-04-035d : Adoptée

Tarifs du service de restauration scolaire

Délibération n° 2023-04-035e : Adoptée

Tarifs de l'accueil de loisirs

Délibération n° 2023-04-035f : Adoptée

Tarifs de l'accueil de loisirs - enfants hors commune

Délibération n° 2023-04-035g : Adoptée

Tarifs de l'accueil de loisirs – mini-camp

Délibération n° 2023-04-036 : Adoptée

Gratuité de l'inscription en bibliothèque

Délibération n° 2023-04-037 : Adoptée

Tarifs municipaux – droit de place

Publiée le 12 mai 2023

Par Le Maire,

Régis SALIC